



DEPARTEMENT DU NORD

Commune de
WANNEHAIN



PLAN LOCAL D'URBANISME

ARRET PROJET

Légende

- Nouvelles constructions non cadastrées
- Emplacement réservé
- Espace boisé classé
- Éléments de patrimoine à protéger
- Cheminement pédestre à préserver
- Bâtiment Agricole identifié à la date du diagnostic agricole
- Bâtiment agricole identifié pour le changement de destination

Destinations :

Zonage PLU

- UA : Zone urbaine centrale
- UAa : Zone urbaine centrale avec des règles différentes
- UB : Zone urbaine périphérique
- UC : Zone urbaine périphérique de plus faible densité
- UCI : Zone urbaine périphérique de plus faible densité et soumise à un risque d'inondation
- UD : Zone urbaine périphérique du hameau du Boursou
- UE : Zone urbaine à vocation économique
- 1AU : Zone à urbaniser à vocation habitat
- 1AUE : Zone à urbaniser à vocation économique
- A : Zone agricole
- A(b) : Zone agricole au sein de la plaine de Bouvines
- A : Zone agricole soumise à un risque d'inondation
- Ar : Zone agricole soumise à un risque d'inondation par ruissellement
- N : Zone naturelle
- N(b) : Zone naturelle au sein de la plaine de Bouvines

Assermentation

La commune est concernée par le risque d'inondation par débordement sur la vallée de la Marque un PPI a été prescrit le 11/03/2014, la zone d'eau est limitée au coupé par un muret T.

La commune est concernée par le risque naturel de mouvement de terrain en temps de crues de la au nord-ouest des sites agricoles, avant tout engagement de travaux il convient de consulter un bureau spécialisé en études de sols pour le réaliser d'une étude géotechnique relative à la portée des sols et qui déterminera les mesures à prendre en contre pour la stabilité de la parcelle de la construction prévue.

La commune est concernée par le risque sismique d'aléa 2, les règles de construction parasismiques doivent être appliquées.

La commune est concernée par le risque de mouvement de terrain, des règles de construction doivent être appliquées.

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Numéro	Nature	Superficie	Surface
ER1	Extension du Musée scolaire et culturel	Commune	1631 m ²
ER2	Rattachement de la rue du Carré Océ	Commune	5632 m ²
ER3	Prêt-à-construire à l'usage de logement étudiant	Commune	5546 m ²
ER4	Création d'une place de parking	Commune	8147 m ²
ER5	Création d'un parking	Commune	354 m ²
ER6	Extension du stade	Commune	2125 m ²
ER7	Création d'un accès	Commune	251 m ²
ER8	Création d'un cheminement piétonnier	Commune	3616 m ²